

# Le SIT accuse les patrons du bâtiment de faire pression sur les maçons

**Grève** Un courrier envoyé par la section genevoise de la Société suisse des entrepreneurs crée l'indignation au sein du syndicat.

## Emilien Ghidoni

Dès ce lundi, les maçons de Suisse romande seront dans la rue. Alors que les syndicats négocient en ce moment la convention nationale, ils ont appelé les employés du secteur à quitter leur travail lundi et mardi ainsi qu'à défiler dans les rues de Genève, Lausanne et d'autres villes romandes.

Dans ce contexte tendu, un courrier rédigé par la section genevoise de la Société suisse des entrepreneurs (SSE), faîtière patronale, a mis le feu aux poudres. Ce dernier, adressé à tous les maçons genevois via leurs employeurs, fait valoir la position patronale concernant les négociations en cours. Les entreprises y réaffirment leur «attachement aux valeurs fondamentales du partenariat social». Mais le syndicat SIT, lui, les accuse de mentir sur plusieurs points et de chercher à intimider les potentiels grévistes.

Premier élément litigieux selon le SIT, qui ne siège pas à la table des négociations nationales:



Les maçons avaient déjà fait grève en 2022, lors de précédentes négociations. 20 minutes/Marvin Ancian

la protection du salaire. Le syndicat accuse les patrons de vouloir payer les personnes ayant terminé leur apprentissage il y a moins de cinq ans en dessous du salaire minimum. «Les employeurs se plaignent, à juste titre, que le métier de maçon n'est pas assez at-

tractif. Et ensuite, ils baissent le salaire des plus jeunes. C'est absurde!» s'indigne Thierry Horner, secrétaire syndical.

## Semaine de travail à 50 h

Le même syndicat craint que les patrons ne réussissent à aug-

menter le temps de travail. «Le nombre total d'heures ne bougerait pas, mais ils souhaitent rendre les horaires plus flexibles, précise Thierry Horner. Les maçons risqueraient de devoir faire des semaines à cinquante heures lorsque la météo s'y prête, c'est physiquement inhumain!» Il souligne aussi que ces heures seraient compensées lors des mois d'hiver, ce qui est peu pratique pour la vie de famille.

À ce sujet, la SSE reconnaît que des discussions sont effectivement en cours afin d'examiner des modalités offrant davantage de flexibilité dans l'aménagement de ces heures. «En ce qui concerne les cinquante heures par semaine, il convient de préciser que c'est une possibilité qui existe déjà, rappelle Eric Biesel, directeur de la SSE Genève. En tout état de cause, il ne s'agit pas d'une volonté d'en faire un usage systématique et répété.»

Quant aux salaires des jeunes maçons, il rappelle que la convention nationale prévoit déjà d'opé-

rer une réduction sur le salaire les trois premières années qui suivent l'obtention du CFC. «Il s'agit d'un point qui est discuté par les partenaires sociaux au niveau national», précise le directeur.

## Tentatives d'intimidation contre les maçons?

Plus généralement, le SIT estime que le courrier envoyé par la SSE est pensé pour mettre la pression sur les travailleurs voulant participer à la grève. On y retrouve la phrase suivante: «Soyez conscients que mener une grève de deux jours à Genève n'est pas une action anodine, car elle pourrait mettre en péril vos acquis en fonction de la manière avec laquelle elle se déroule.» Plus loin, la faîtière invite tous les grévistes à s'annoncer à l'avance.

Le discours est tout autre du côté de la SSE. «L'objectif de ce courrier était de remettre le déroulement d'une grève à Genève dans un contexte permettant aux maçons genevois de prendre leur

décision en toute connaissance de cause. Annoncer une grève en plein milieu des négociations et l'organiser avant même les premières prises de position de l'assemblée suisse des délégués de la SSE le 7 novembre prochain interroge.»

Mais comment expliquer le passage du courrier indiquant qu'une grève «pourrait mettre en péril» les acquis des maçons? «Si à Genève, où les conditions de travail sont les meilleures de Suisse, nous avons des grèves où l'on compare l'entrepreneur genevois à un prédateur pour les besoins de la cause syndicale, comment démontrer à l'ensemble de la Suisse que c'est à raison que l'on maintient des conditions meilleures qu'ailleurs?» répond Eric Biesel.

Pour la SSE, l'attitude agressive du SIT est due à leur exclusion des négociations nationales. «Le SIT souhaite se positionner dans le cadre des grèves à venir sans en supporter les conséquences, n'étant pas partie à la négociation nationale.»